



Publication externe de poste vacant

50212839

Job Posting Title

FONCTIONNAIRE CHARGÉ DU TRANSPORT

Date de début

07.04.2017

End Date

07.05.2017

Code de référence

AMISOM 12 04

Désignation de la fonction

TRANSPORT OFFICER

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie. En vue de la réalisation de ces objectifs, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa nouvelle structure organisationnelle et au pourvoi des postes permanents et des postes de courte durée.

La Commission de l'Union africaine invite les citoyens de tous les États membres à faire acte de candidature au poste vacant de courte durée de Fonctionnaire chargé du transport au sein du Département de paix et de sécurité de la Commission de l'Union africaine

Service

Intitulé du poste : Fonctionnaire chargé du transport

Grade : P 3 Échelon 5

Section : Transports

Supérieur hiérarchique : Principal fonctionnaire administratif

Lieu d'affectation : Mogadiscio (Somalie)

Nombre de postes : 1

Projet

Aider à gérer une flotte de véhicules et contribuer à la capacité, au système et aux services de maintenance

des biens de transport.

Tâches

Principales fonctions et responsabilités

- Fournir une capacité de transport automobile au sein de la Mission ;
- Fournir et entretenir la flotte de véhicules ;
- Gérer la flotte de véhicules conformément aux décisions prises par le siège et la Mission ;
- Assurer le suivi de l'acquisition, de la réception, de la distribution, de la maintenance, de l'utilisation et de la liquidation des véhicules ;
- Veiller à ce que les véhicules de la Mission soient utilisés conformément aux Statut et Règlement de l'Union africaine ;
- Passer en revue la mise à jour des données sur l'utilisation des véhicules ;
- Organiser des tests de conduite pour les membres du personnel et délivrer des permis de conduire ;
- Veiller à ce que tous les conducteurs de véhicules disposent des compétences de conduite exigées et comprennent le code de la route du pays hôte ;
- Élaborer et maintenir des programmes de prévention des accidents de la route ;
- Élaborer un plan efficace et efficient pour le réapprovisionnement en véhicules de toutes les sections, selon les besoins ;
- S'acquitter de toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par les superviseurs.

Exigences

1. Qualifications et expérience requises

Master en génie mécanique, transport, logistique, administration, gestion ou dans un domaine connexe avec 7 ans d'expérience professionnelle pertinente au sein d'une institution publique, d'une ONG, d'un groupe de réflexion ou d'une institution multilatérale, régionale ou internationale, dont 3 ans d'expérience à un poste de supervision.

Licence en génie mécanique, transport, logistique, administration, gestion ou dans un domaine connexe, avec 10 ans d'expérience professionnelle pertinente au sein d'une institution publique, d'une ONG, d'un groupe de réflexion ou d'une institution multilatérale, régionale ou internationale, dont 5 ans d'expérience à un poste de supervision.

2. Aptitudes et compétences requises

- Connaissances de l'outil informatique et une bonne maîtrise de l'utilisation de l'Internet, PowerPoint, Excel et Word ;
- Capacité à gérer diverses opérations de transport ;
- Aptitude à étudier des options alternatives et à choisir le mode de transport le plus efficace et le plus économique ;
- Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Aptitude à travailler dans des conditions difficiles, sous haute pression et, parfois, dans un environnement dangereux.

3. Connaissance des langues

La maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, arabe, français et portugais) est requise. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail de l'Union africaine serait un atout.

4. Durée du contrat :

La nomination à ce poste est faite sur une base contractuelle pour une période d'un (1) an, dont les trois premiers (3) mois sont considérés comme une période probatoire. Le contrat est reconduit sous réserve de résultats satisfaisants et de la disponibilité des fonds.

4. Égalité de chances :

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui offre l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

5. Rémunération :

Le salaire correspondant à cette fonction est une somme forfaitaire mensuelle de 102,871.50 \$ EU (P 3 Échelon 5) toutes indemnités incluses, conformément aux règlements régissant les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine et de 91,267.91 \$ EU toutes indemnités incluses, conformément aux règlements régissant les fonctionnaires locaux de la Commission.

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 7 Mai 2017, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org> .

Les candidatures déposées font l'objet d'une présélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une présélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine
Addis-Abeba (Éthiopie)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

AU Liaison Offices – AMISOM